

ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER
34ème session - 8 mars- 12 mars 2021

COMMISSION SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS

RÉSOLUTION N°5

COMMISSION SÉCURITÉ ET PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS

Résolution : SEC/R.5/03.21

Objet : RESERVE CITOYENNES ET JDC

L'ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER,

Considérant : que les jeunes à l'étranger sont demandeurs d'informations sur les études en établissements scolaires et carrières militaires,

Considérant : que les jeunes de 16 à 18 ans à l'étranger sont honorés d'être invités aux cérémonies militaires

Considérant : que nos représentations militaires à l'étranger sont un lien important entre les expatriés, les résidents et la France,

Considérant : que les postes militaires à l'étranger sont toujours prêts à renseigner, à encadrer nos jeunes à l'étranger

Considérant : que nombre d'élus veulent s'engager dans la réserve citoyenne

DEMANDE : que la DFAE soutienne l'organisation des JDC en Europe et hors Europe lorsque la conjonction des bonnes volontés (postes consulaires, militaires et les élus des Français de l'étranger) se fait pour un engagement vers la jeunesse Française résidente à l'étranger.

Résultat	Adoption en commission	Adoption en séance
Unanimité		
Nombre de voix « pour »		49
Nombre de voix « contre »		6
Nombre d'abstentions		3